

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 MARS 2014**

**DELIBERATION RELATIVE A L'APPROBATION DU RESULTAT
EXCEDENTAIRE 2013 DE 1 230 413.88 € DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

Le 28 mars 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN

- a arrêté le montant du résultat 2013 de l'Université BORDEAUX MONTAIGNE – établissement principal : excédent de 1 230 413.88 €
- et approuvé son affectation au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 28 mars 2014.

Nombre de membres présents	17
Nombre de membres représentés	9
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	26
Nombre de votes pour	26
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université

Jean-Paul JOURDAN

